



DÉBATS TERRITORIAUX

Exprimons-nous !

# SERVICES PUBLICS ET TERRITOIRES



Territoires



Citoyenneté



Services Publics



Santé

## L'ENJEU

**UN BOUCLIER DE SERVICES PUBLICS POUR TOUS, DANS TOUS LES TERRITOIRES**

## LE SENS

Nous vivons tous dans des territoires très différents et avons tous besoin de services publics qui nous accompagnent au quotidien. La proximité des services publics est une attente légitime et une condition de l'égalité entre les citoyens.

Si les services publics ne peuvent pas être rendus de façon identique partout, des besoins doivent être satisfaits en proximité. C'est le sens du bouclier territorial de services publics.

## NOS PROPOSITIONS

### PROPOSER UN ACCUEIL PUBLIC DE PROXIMITÉ



Pour la Cfdt, le bouclier territorial de services publics doit assurer un panier de services du quotidien: prestations sociales (famille, chômage, maladie, aides diverses) et de santé, retour à l'emploi, état civil, service postal, impôts, etc. sans oublier l'école et les transports scolaires. La première étape de construction de ce bouclier est la suspension des fermetures de lieux d'accueil du public.



Si les interfaces numériques sont utiles, elles ne peuvent remplacer en proximité l'accompagnement et la présence physique. C'est pourquoi le panier de services publics doit offrir un point d'accueil physique, accessible à chacun, quel que soit son lieu de résidence.

EXEMPLE

#### Des maisons de services au public

Ces maisons, qui existent déjà sur certains territoires, sont des espaces mutualisant différents services publics. Elles peuvent être fixes ou itinérantes et le périmètre de chacune peut varier selon les besoins du territoire. Il en existe aujourd'hui un peu plus de 1 200. Il en faudrait 2 400 pour qu'il existe une maison de services au public dans un rayon de 10 km de n'importe quelle habitation (métropole et outre-mers).

**QUI ?** L'un des enjeux du bouclier territorial de services publics est d'identifier le territoire pertinent correspondant au cadre de vie concret des personnes. Cela ne pourra se faire qu'après un diagnostic des besoins avec les personnes concernées, usagers et agents. À partir de là, l'objectif est d'assurer, quels que soient les moyens retenus, l'effectivité des services publics du panier de proximité. Légalement, les communes et intercommunalités ont la responsabilité d'organiser les services publics de proximité et le conseil départemental celle d'établir une cartographie globale d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Mais l'État a aussi un rôle à jouer dans le financement.

## GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS



D'un territoire à l'autre, il existe de grandes inégalités en matière d'accès aux soins. Les déserts médicaux pénalisent en premier lieu les personnes âgées, ou en situation de handicap, les futurs et jeunes parents, et leurs enfants.



Pour la CFDT, la santé est un élément clé du bouclier territorial de services publics.

Tout comme pour les services publics, toute l'offre de santé ne peut pas être assurée sur un territoire de proximité. Il y a une gradation à organiser avec les grands centres hospitaliers, les hôpitaux de proximités et la médecine et les soins « de ville » (médecins généralistes, infirmières, sages-femmes, pharmaciens, etc.). C'est ce dernier niveau qui doit être organisé dans un « bassin de vie ».

### EXEMPLE

#### Des maisons de santé

Ce sont des lieux de proximité qui regroupent plusieurs professionnels de santé. Cela permet d'assurer des permanences avec de larges créneaux horaires et pour tout un territoire. Leur présence est essentielle pour éviter d'avoir à se rendre dans les services d'urgence des hôpitaux et pour bénéficier d'un suivi médical au plus près de son lieu de vie. Il en existe aujourd'hui environ un millier. Doubler leur nombre, y systématiser la possibilité de visites à domicile permettrait de couvrir un plus grand nombre de citoyens et d'éviter le recours aux urgences.

**QUI ?** Chaque territoire doit faire un état des lieux de sa situation et de ses besoins, en lien avec les citoyens. La solution est ensuite à construire en tenant compte de l'offre hospitalière la plus proche, avec les professionnels de santé qui vivront sur le territoire et auront aussi besoin de services publics. C'est pourquoi ces deux questions, santé et services publics, doivent être pensées ensemble.

## CRÉER DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'INITIATIVE



Le bouclier territorial de services publics peut aussi se traduire par une meilleure offre de transports collectifs, des horaires d'ouverture plus adaptés aux besoins des personnes, une meilleure information sur les services, etc. Pour avoir la réponse la plus adaptée, il est indispensable d'impliquer les usagers: le diagnostic et les solutions doivent se construire avec eux, à travers des lieux d'échange et d'initiative.



Parfois, les usagers sont aussi les initiateurs de la réponse. Dans certains territoires, les usagers, avec les

collectivités territoriales concernées, ont pu créer des « pédibus » pour le transport scolaire ou encore de l'auto-stop partagé développant ainsi l'entraide.

Enfin, les lieux de services publics, notamment dans le cadre de maisons de services au public ou de santé, doivent être de véritables lieux publics et non pas uniquement de services. Il s'agit alors de créer tout un environnement autour de ces maisons qui permet notamment les pratiques associatives et l'exercice d'activités diverses.

**QUI ?** Si les collectivités peuvent être à l'initiative des lieux d'échanges, ce sera à chacun de nous de les faire vivre sur les territoires !